

**ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/
EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

**ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF
AND DEVELOPMENT OVERSEAS)**

INDEX DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé des variations des soldes de fonds	6
État consolidé des résultats	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes annexes	9 - 15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'Administration de: ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas):

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas) et de ses entités contrôlées, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2025 et les états consolidés des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidé ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas) au 30 septembre 2025 ainsi que des résultats non consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne de l'organisation pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Guelph (Ontario)
28 janvier 2026

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

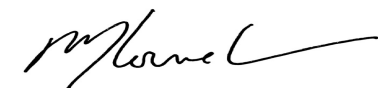
AU 30 SEPTEMBRE 2025

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	128 372 \$	129 847 \$
Fonds affectés	657 858	530 729
Dépôts à terme affectés (note 5)	2 844 261	3 419 261
Dépôt à terme non affecté (note 5)	1 025 000	1 200 000
Créances	96 657	103 698
Charges payées d'avance	<u>79 065</u>	<u>73 174</u>
	4 831 213	5 456 709
COMPTE DE LA BCG (note 6)	1 838 792	2 056 441
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 7)	<u>6 927</u>	<u>90 048</u>
	<u><u>6 676 932</u></u> \$	<u><u>7 603 198</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes et charges à payer	342 176 \$	356 114 \$
Dettes envers les APDC (note 4)	<u>71 302</u>	<u>21 908</u>
	<u>413 478</u>	<u>378 022</u>
SOLDES DE FONDS		
FONCTIONNEMENT - NON AFFECTÉ	922 539	1 218 740
AFFECTATIONS INTERNES	511 679	599 261
AFFECTATIONS EXTERNES - FONDS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES	2 990 444	3 350 734
COMPTE DE LA BCG (note 6)	<u>1 838 792</u>	<u>2 056 441</u>
	<u>6 263 454</u>	<u>7 225 176</u>
	<u><u>6 676 932</u></u> \$	<u><u>7 603 198</u></u> \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Len Hummel - Président du comité d'audit
et des finances



Murray Cornelius - Président du conseil

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES SOLDES DE FONDS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

	Fonction- nement	Affectations internes	Fonds affectés à des fins particulières	Compte de la BCG (note 6)	Total 2025	Total 2024
SOLDES DE FONDS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 218 740 \$	599 261 \$	3 350 734 \$	2 056 441 \$	7 225 176 \$	8 372 279 \$
(Insuffisance des produits par rapport aux charges) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	(383 783)	-	339 710	(917 649)	(961 722)	(1 147 103)
Virements interfonds (note 10)	<u>87 582</u>	<u>(87 582)</u>	<u>(700 000)</u>	<u>700 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDES DE FONDS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	<u><u>922 539</u></u> \$	<u><u>511 679</u></u> \$	<u><u>2 990 444</u></u> \$	<u><u>1 838 792</u></u> \$	<u><u>6 263 454</u></u> \$	<u><u>7 225 176</u></u> \$

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

	Fonction- nement (note 4)	Fonds affectés à des fins particulières	Compte de la BCG (note 6)	Total 2025	Total 2024
PRODUITS					
Parrainage d'enfants	696 144	\$ 3 655 035	\$ -	\$ 4 351 179	\$ 4 360 258
Dons	1 058 196	1 990 976	-	3 049 172	4 156 202
Apports en numéraire et apports de grains	-	-	312 142	312 142	525 015
Subventions du AMC et autres produits	33 412	12 839	2 816 560	2 862 811	2 024 127
Virements vers le compte de la BCG	-	-	1 407 727	1 407 727	776 164
Legs	205 686	3 284	-	208 970	82 935
Autres	294 960	15 309	-	310 269	435 736
	<u>2 288 398</u>	<u>5 677 443</u>	<u>4 536 429</u>	<u>12 502 270</u>	<u>12 360 437</u>
CHARGES					
Sorties de fonds liées au parrainage d'enfants (note 8)	303 152	3 615 074	-	3 918 226	3 778 790
Secours d'urgence (note 8)	68 813	820 592	-	889 405	2 540 418
Développement communautaire (note 8)	75 645	902 067	-	977 712	923 563
Projets de la BCG (dont les subventions du AMC)	-	-	5 004 911	5 004 911	3 613 186
Virements provenant du compte de la BCG	-	-	449 167	449 167	388 392
	<u>447 610</u>	<u>5 337 733</u>	<u>5 454 078</u>	<u>11 239 421</u>	<u>11 244 349</u>
Développement des ressources (note 8)	1 045 096	-	-	1 045 096	1 471 999
Services de soutien (note 8)	1 179 475	-	-	1 179 475	791 192
	<u>2 672 181</u>	<u>5 337 733</u>	<u>5 454 078</u>	<u>13 463 992</u>	<u>13 507 540</u>
(INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE					
	<u>(383 783)</u>	<u>\$ 339 710</u>	<u>\$ (917 649)</u>	<u>\$ (961 722)</u>	<u>\$ (1 147 103)</u>

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(961 722) \$	(1 147 103) \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations incorporelles	83 121	83 122
Dépenses nettes du compte de capital de la BCG d'ERDO-APDC, moins les transferts provenant d'ERDO	<u>917 649</u>	<u>749 344</u>
	39 048	(314 637)
Variation nette du fonds de roulement		
Créances	7 041	22 445
Charges payées d'avance	(5 891)	(9 490)
Dettes envers les APDC/créance due sur APDC	49 394	23 486
Dettes et charges à payer	<u>(13 938)</u>	<u>(46 543)</u>
	<u>75 654</u>	<u>(324 739)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Versements d'ERDO dans le compte de la BCG	(700 000)	(800 000)
Variation des fonds affectés	(127 129)	(454 111)
Variation des dépôts à terme affectés	575 000	1 225 000
Variation de dépôt à terme non affecté	<u>175 000</u>	<u>325 000</u>
	<u>(77 129)</u>	<u>295 889</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE		
	(1 475)	(28 850)
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		
	<u>129 847</u>	<u>158 697</u>
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		
	<u>128 372</u> \$	<u>129 847</u> \$

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

NOTES ANNEXES

30 SEPTEMBRE 2025

1. RAISON D'ÊTRE DE L'ORGANISME

ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas) ou « l'organisation » a été créé dans le but de fournir de l'aide internationale dans la compassion aux personnes et communautés qui vivent dans la pauvreté, les catastrophes et l'injustice. ERDO s'investit principalement dans les causes suivantes :

- Le secours d'urgence
- Le parrainage d'enfants (dans le cadre du programme ChildCARE Plus)
- Le développement communautaire

Des fonds pour des programmes de réponse aux crises et de développement communautaire sont générés par le cadre de projets agricoles canadiens de plus en plus répandus ainsi qu'au partenariat conclu avec l'Association de la banque canadienne de grains Inc./Canadian Foodgrains Bank Association Inc. (la « BCG »). Ce partenariat permet à l'organisme d'accéder des fonds du ministère des Affaires mondiales Canada (« AMC ») et d'améliorer ainsi sa capacité à fournir une assistance alimentaire efficace et à assurer une sécurité alimentaire outre-mer.

L'organisme est régi par un conseil d'administration dont les membres sont élus. Le conseil dirige et surveille la performance organisationnelle et est responsable de l'orientation stratégique, de la prise des décisions politiques et de la responsabilité de l'organisme sur le plan financier. Il rend annuellement des comptes à ses sociétés membres en vue de faire état de la réalisation des objectifs organisationnels fixés d'un commun accord.

2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les présents états financiers consolidés portent sur ERDO, SIPHO, ERDO Foundation et ERDO Services Inc., qui exercent leurs activités conjointement sous le nom de ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas). ERDO, SIPHO et ERDO Foundation sont des organismes sans but lucratif sans capital-actions, constitués en 2003 en vertu des lois canadiennes et inscrits à titre d'organismes de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada. Par conséquent, ces entités sont exonérées d'impôt aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). ERDO Services Inc., constitué en 2003 en vertu des lois canadiennes, est un organisme sans but lucratif sans capital-actions.

Historiquement, ERDO fonctionnait en tant que service au sein de la division Missions internationales des « Assemblées de la Pentecôte du Canada » (les « Assemblées de la Pentecôte du Canada » ou les « APDC »). Le 1 décembre 2005, ERDO a commencé à exercer ses activités en tant que personne morale distincte des APDC, et les actifs connexes ont été transférés à ERDO. Les présents états financiers consolidés comprennent les résultats d'ERDO pour l'exercice clos le 30 septembre 2025. À l'heure actuelle, SIPHO, ERDO Foundation et ERDO Services Inc. sont inactifs.

Le programme international d'ERDO consiste en la réception de dons affectés, puis en l'élaboration et la mise en œuvre de mesures efficaces pour simplifier le décaissement de ces dons. Il est possible que les fonds d'une période donnée soient reportés à la période suivante en vue d'être décaissés, créant ainsi un excédent pour une période et un déficit pour la période suivante.

Intérêts dans des partenariats avec la BCG est comptabilisé la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») [partie III du Manuel de CPA Canada (Manuel des comptables professionnels agréés du Canada)], telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables du Canada. À cette fin, la direction a utilisé les principales méthodes comptables suivantes.

(a) COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les fonds de l'organisme sont les suivants :

- Le fonds de fonctionnement comprend les dons, les autres produits et charges connexes ayant trait au fonctionnement de l'organisme, qui ne sont pas pris en compte dans les fonds affectés à des fins particulières ou dans le fonds de la BCG. Il comprend également les actifs et les produits et charges relatifs au capital et aux immobilisations incorporelles d'ERDO.
- Le fonds grevé d'affectations internes rend compte des activités à l'égard desquelles le recours à des fonds est assujéti à des restrictions par le conseil. Le fonds grevé d'affectations internes peut être utilisé uniquement aux fins d'initiatives stratégiques avec l'approbation expresse du conseil d'administration.
- Les fonds affectés à des fins particulières comprennent les dons affectés par les donateurs à des projets précis, au parrainage d'enfants et à des cadeaux pour enfants ainsi que les charges liées aux programmes.
- BCG rapports de compte comprend les apports en numéraire et de grains, ainsi que les subventions du AMC et les autres produits et charges des programmes connexes ayant trait au partenariat conclu par l'organisme avec la BCG.

(b) COMPTABILISATION DES PRODUITS

ERDO comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les montants au titre du parrainage d'enfants, des dons, du produit tiré des programmes ainsi que des legs sont comptabilisés comme produits dans le fonds approprié pendant l'exercice au cours duquel ils sont ou peuvent être reçus si les montants en question peuvent être raisonnablement estimés et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Subventions du AMC dans le compte de la BCG sont comptabilisés reçus ou à recevoir au moment où les fonds connexes sont passés en charges.

(c) FONDS AFFECTÉS ET DÉPÔTS À TERME

Les fonds affectés et les dépôts à terme font partie des fonds grevés d'affectations internes et des fonds affectés à des fins particulières.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(d) **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles acquises individuellement ou avec un groupe d'autres actifs sont initialement comptabilisées et évaluées au coût. Les modes d'amortissement et les durées d'utilité estimées des immobilisations incorporelles sont révisés annuellement. Les immobilisations incorporelles d'ERDO se composent de logiciels et développement du site internet. L'amortissement débute pendant l'exercice au cours duquel l'actif est acquis ou mis en service et le coût est amorti de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée, comme suit :

Logiciels	3 ans amortissement linéaire
Développement du site internet	3 ans amortissement linéaire

L'organisme a un seuil minimal de capitalisation de 5 000 \$.

(e) **DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME**

Une perte de valeur des actifs à long terme est comptabilisée lorsqu'un événement ou un changement de situation fait en sorte que la valeur comptable d'un actif excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui auraient résulté de l'utilisation ou de la cession de cet actif. Les pertes de valeur représentent l'écart entre la juste valeur des actifs et leur valeur comptable.

(f) **ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER, ACTIFS ET INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE**

L'organisme a toujours suivi une politique visant l'imputation aux charges liées aux projets outre-mer de l'ensemble des coûts associés au fonctionnement des établissements à l'étranger et aux immobilisations corporelles situées à l'étranger, sauf si ces montants constituent des avances qui doivent être remboursées à l'organisme. Cette politique est fondée sur une constatation pratique: ces actifs, qui peuvent généralement être facilement réaffectés par le conseil d'administration de l'organisme, ne sont pas toujours réutilisables en raison de la réglementation étrangère sur les titres de propriété et des restrictions relatives aux virements de fonds internationaux et au change. Bien que l'organisme puisse attribuer un titre de propriété à des partenaires à l'étranger, en règle générale, il conserve le contrôle du titre tout en effectuant un transfert ordonné d'actifs à des partenaires à l'étranger stables. Par conséquent, ces actifs et établissements à l'étranger ne sont pas pris en compte dans les présents états financiers consolidés.

(g) **APPORTS DE SERVICES**

Les présents états financiers consolidés ne rendent pas compte de la valeur des apports de services, car il est impossible de produire une estimation raisonnable de la juste valeur de ces services.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(h) ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque période au cours de laquelle des indices laissent croire que les actifs peuvent avoir subi une dépréciation.

Les coûts de transactions liés aux actifs financiers et aux passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur sont portés à l'actif et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'instrument financier correspondant.

(i) RECOURS À DES ESTIMATIONS

Pour préparer les présents états financiers consolidés conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, à mesure que des informations supplémentaires deviennent disponibles.

4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Créances sur les APDC, dettes envers les APDC

L'organisme est lié aux APDC par l'entremise des membres qui le représentent au sein de l'association. De plus, deux des membres du conseil d'administration de l'organisme sont également des cadres supérieurs des APDC. L'organisme a pris un engagement formel ou entente de partenariat avec les APDC définissant les objectifs fixés d'un commun accord et l'étendue des services que fournissent les APDC.

Les montants dus de l'APDC sont pas garanties et ne portent pas intérêt, et aucune modalité de remboursement n'a été établie. Le solde des dettes au 30 septembre 2025 (solde des dettes au 30 septembre 2024) correspond au montant des dons recueillis par les APDC pour le compte de l'ERDO, moins les sommes à payer aux APDC relativement aux charges engagées au nom d'ERDO.

Les charges tiennent compte d'un montant de 180 918 \$ (165 067 \$ - 2024) versé par l'organisme aux APDC en contrepartie des services dont la prestation avait été convenue dans l'entente de partenariat.

Dépôts à terme détenus auprès du Pentecostal Financial Services Group

Les dépôts à terme auprès du Pentecostal Financial Services Group (« PFSG »), filiale en propriété exclusive des APDC, représentent 800 000 \$ (1,72 M \$ - 2024). Le PFSG est l'organe financier des APDC; il offre une aide aux églises membres du groupe pour le financement de leurs projets d'investissement. Le PFSG se finance au moyen de l'émission de certificats porteurs d'intérêt à des investisseurs privés.

Les transactions susmentionnées ont été comptabilisées à leur valeur d'échange, qui correspond au montant convenu par les deux parties.

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

NOTES ANNEXES

30 SEPTEMBRE 2025

5. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme affectés comprennent les éléments suivants:

	2025		2024	
PFSG billets à ordre à revenu fixe à la demande, arrivant à échéance le 1er décembre 2026 (du 1er mai 2025 au 1er décembre 2025 - 2024), intérêts à 4,00 % (entre 2,75 % et 4,00 % - 2024)	800 000	\$	1 719 261	\$
Dépôts à terme restreints, dates d'échéance allant du 8 octobre 2025 au 25 juin 2026 (du 4 novembre 2024 au 25 juin 2025 - 2024), intérêts allant de 2,75 % à 3,50 % (4,45 % à 5,05 % - 2024)	<u>2 044 261</u>		<u>1 700 000</u>	
	<u>2 844 261</u>	\$	<u>3 419 261</u>	\$

Le dépôt à terme non affectés comprennent l'élément suivant:

	2025		2024	
Certificat de placement garanti, dates d'échéance allant du 8 octobre 2025 au 29 juillet 2026 (du 3 octobre 2024 au 29 juillet 2025 - 2024), intérêts allant de 2,50 % à 3,50 % (3,45 % à 5,05 % - 2024)	<u>1 025 000</u>	\$	<u>1 200 000</u>	\$

6. ASSOCIATION DE LA BANQUE CANADIENNE DE GRAINS INC./CANADIAN FOODGRAINS BANK ASSOCIATION INC. (LA « BCG »)

L'organisme est l'un des 15 membres de la BCG. ERDO a une participation de 6,68 % membre restreint en interne des fonds détenus par le BCG au 30 septembre 2025 (7,69 % - 2024). BCG avec le concours de ses partenaires et du AMC, offre de l'aide à des pays en voie de développement. Le montant investi dans la BCG est conservé sous la direction et sous le contrôle de la BCG, qui est mandatée pour agir à titre d'organisme de bienfaisance enregistré au Canada en collaboration avec le gouvernement canadien afin d'offrir une assistance alimentaire internationale. Dans le cadre de l'accord d'exploitation, si l'organisation cesse d'être membre, le solde avec le BCG n'est pas remboursable et reste à la charge du BCG, afin d'être dirigé vers d'autres partenaires en équité, selon les besoins du projet.

L'objectif est de créer un compte de capital pour chaque membre, y compris ERDO-APDC. L'organisme a recours à ce compte pour financer des programmes d'assistance alimentaire et de projets en concordance à sa raison d'être, particulièrement en ce qui concerne les missions des APDC. Le recours à ce capital est assujéti aux normes régissant l'aide alimentaire internationale et aux règles du AMC. Pour chaque programme d'assistance alimentaire approuvé qui répond aux normes du gouvernement, l'organisme reçoit habituellement un montant équivalent du AMC. L'organisme doit alors investir d'autres ressources dans la dotation en personnel requise étant donné que le capital de la BCG ne peut être utilisé pour assurer la dotation en personnel ni pour couvrir les frais d'établissement de l'organisme.

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

NOTES ANNEXES

30 SEPTEMBRE 2025

6. ASSOCIATION DE LA BANQUE CANADIENNE DE GRAINS INC./CANADIAN FOODGRAINS BANK ASSOCIATION INC. (LA « BCG ») (suite)

Le placement dans la BCG se compose des fonds résiduels détenus par la BCG pour le compte de l'organisme. Le solde et les résultats des activités de fonctionnement se rapportant à la BCG sont tirés des documents comptables internes de la BCG au 30 septembre 2025. BCG a une fin d'exercice du 31 mars et le dernier rapport du vérificateur a offert une opinion sans réserve. Les méthodes comptables adoptées par la BCG sont les mêmes que celles d'ERDO, sauf pour la comptabilisation des subventions du AMC qui sont comptabilisées comme produits au moment où les montants connexes sont passés en charges.

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Montant net 2025	Montant net 2024
Logiciels	108 909 \$	105 884 \$	3 025 \$	39 328 \$
Développement du site internet	<u>140 456</u>	<u>136 554</u>	<u>3 902</u>	<u>50 720</u>
	<u><u>249 365</u></u> \$	<u><u>242 438</u></u> \$	<u><u>6 927</u></u> \$	<u><u>90 048</u></u> \$

8. RÉPARTITION DES CHARGES

L'organisme se livre à la mise en place de programmes d'aide internationale. Les coûts associés à chaque programme englobent le coût du personnel et autres frais relatifs à l'offre de programmes. De plus, l'organisme répartit l'amortissement et les frais d'administration attribuables aux APDC (voir la note 4) en fonction des effectifs d'ERDO qui participent directement à la prestation des services liés aux programmes. Les services administratifs sont répartis comme suit:

	2025	2024
Sorties de fonds liées au parrainage d'enfants	36 348 \$	22 738 \$
Secours d'urgence	9 087	15 304
Développement communautaire	8 018	5 684
Développement des ressources	57 565	84 175
Services de soutien	<u>69 900</u>	<u>37 166</u>
	<u><u>180 918</u></u> \$	<u><u>165 067</u></u> \$

9. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques auxquels sont exposés les instruments financiers de l'organisme sont les suivants:

Risque de change

Le risque de change découle de l'écart entre le dollar canadien et la monnaie de fonctionnement du pays où l'organisme exerce ses activités. Ce risque est considéré comme faible. À la fin de l'année, l'organisation avait un gain de change de 562 563 \$ (520 191 \$ - 2024) libellés en dollars canadiens sur le solde du compte bancaire en USD. Il y avait aussi un gain de change non réalisé de 15 309 \$ (une perte de change non réalisé de 1 266 \$ - 2024).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à un risque de crédit essentiellement en raison des dépôts à terme qu'il détient auprès de diverses institutions financières et de PFSG (voir la note 5). La direction juge que le risque de crédit est faible, car l'organisme investit uniquement dans des organisations réputées et financièrement stables.

Risque de liquidité

L'organisme juge son risque de liquidité de faible à modéré compte tenu de la composition de ses dettes et charges à payer.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à un taux fixe et, par conséquent, ils sont exposés au risque de prix lié au taux d'intérêt en raison des variations de la juste valeur qui découlent des variations des taux d'intérêt du marché. La direction estime que ce risque est faible.

10. VIREMENTS D'INTERFONDS

L'organisation a effectué des transferts interfonds matériel au cours de la période, ce qui a entraîné le transfert de 700 000 \$ (750 000 \$ - 2024) de les fonds affectés à des fins particulières au compte du BCG pour les contributions en capital.

Un montant supplémentaire de 87 582 \$ a été transféré du fonds d'affectations internes au fonds de fonctionnement (50 000 \$ a été transféré du fonds de fonctionnement au compte du BCG - 2024).

11. PROJET DE FUSION

Au cours de l'exercice, l'organisation a signé un mémorandum de compréhension afin d'explorer le transfert de tous les actifs, les passifs, ainsi que les opérations caritatives d'une autre organisation caritative à ERDO. Les parties procèdent actuellement à un exercice de vérification diligente relativement à ce projet de fusion et à la date d'autorisation de publication des présents états financiers, aucun accord n'a encore été conclu.